



Friedrich, Janette «Les idées phonologiques de Karl Bühler», *Les dossiers de HEL* [supplément électronique à la revue *Histoire Épistémologie Langage*], Paris, SHESL, 2004, n°2, disponible en ligne : [http://shesl.org/index.php/dossiers2-karl\\_buhler/](http://shesl.org/index.php/dossiers2-karl_buhler/)

Janette Friedrich

Université de Genève

## Les idées phonologiques de Karl Bühler\*

### 1. Présentation

C'est en 1931 que paraît dans le 4<sup>ème</sup> volume des Travaux du Cercle Linguistique de Prague un petit texte intitulé «Phonétique et phonologie» et signé par Karl Bühler. Bühler y réagit directement aux premières publications du Cercle qui annoncent la constitution d'une nouvelle discipline linguistique — à savoir la phonologie — et notamment au texte de N. Troubetzkoy, *Zur allgemeinen Theorie der phonologischen Vokalsysteme*, édité en 1929 dans cette même collection. Ce texte est salué par Bühler en ces termes :

On y trouvait d'un seul coup une contribution à la théorie des sons [*Lautlehre*] solidement fondée, avec pour horizon une discipline linguistique nouvelle déjà constituée, qui ne présentait pas le caractère de la phonétique [*Phonetik*] et, par-là même, était ce que je cherchais. (Bühler, 1982 [1934] : 44)

Pour Bühler la phonologie apporte un élément important pour sa théorie du langage, une pièce qui lui manquait jusque là et il se dépêche d'intégrer les résultats des Pragoïs dans sa conception sémiotique du langage. Les références de Bühler au Cercle Linguistique de Prague et notamment à Troubetzkoy et à Jakobson sont presque exclusivement positives, il reprend leurs idées, les discute, les illustre et les confirme à partir de ses propres réflexions sur la langue allemande. Bühler donne l'impression non seulement d'être tout à fait à l'aise dans ce nouveau domaine de la phonologie, mais aussi de s'inscrire directement dans la conception des Pragoïs. D'ailleurs on pourrait constater un même rapport positif des Pragoïs vis-à-vis de Bühler. Dans l'introduction des *Principes de la phonologie*, Troubetzkoy (voir 1976 [1939] : 45) se réfère à plusieurs reprises à Bühler et exprime son accord quant aux suggestions conceptuelles de dernier. J'ai donc décidé de prendre cette déclaration de l'unanimité entre Bühler et les Pragoïs comme point de départ, elle me servira dans ce qui suit comme une espèce de toile de fond sur laquelle je vais analyser la manière spécifique dont Bühler intègre les idées phonologiques dans sa conception de la langue pour laquelle le concept de signe est central.

Dans son livre *Sprachtheorie* qui sort trois ans plus tard, en 1934, Bühler réalise son projet de développer la théorie de la langue sous forme d'une théorie du signe. Il propose une sématologie qui aurait

---

\* Voir aussi Friedrich (2002)

comme objet de découvrir les différentes fonctions sémiotiques d'un signe langagier ou autrement dit ce qui dans l'image sonore fonctionne comme élément diacritique. Or, il est manifeste que ce projet fait penser à un autre auteur particulièrement connu du lecteur francophone — Ferdinand de Saussure — qui projetait lui aussi une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale et qui analysait en quoi consistent les signes et par quelles lois ils sont régis. Cette science générale qui inclurait la linguistique comme une partie d'elle est dénommée par Saussure *sémiologie*. Les termes utilisés par Bühler et par Saussure sont un peu différents, mais le projet semble le même. Dans son livre *Saussure entre linguistique et sémiologie*, Johannes Fehr (2000: 49) constate que :

Avec la sémiologie pour projet, avec cette entreprise, difficile mais fascinante, d'introduire (à nouveau) le signe dans une linguistique qui lui avait donné congé en raison de sa réputation excessivement philosophique et spéculative, se trouve exprimé ce qui constitue tout à la fois la situation décalée de Saussure au sein de la linguistique et son importance dans l'histoire des idées, importance qui déborde largement son rôle de savant enfermé dans sa discipline.

Même si ce constat me semble tout à fait justifié quant à la grammaire comparative, pour la linguistique historique comme pour les néogrammairiens qui s'intéressaient peu au concept de signe, une relativisation sera sans doute à entreprendre. Dans la mesure où les théories de Bühler et de Saussure ne sont séparées l'une de l'autre que par un laps de temps de 20 ans, ne devrait-on pas plutôt parler de la sémiologie comme d'un projet généralisé dans le premier tiers du 20<sup>ème</sup> siècle? Cette relativisation est d'autant plus intéressante qu'elle nous laisse attendre un nombre de points sur lesquels il y a accord entre Bühler et Saussure. Le cadre dans lequel je tente de discuter les idées phonologiques de Bühler est donc désigné: il s'étend de la réception favorable des propositions phonologiques des Pragois par Bühler jusqu'à son projet de développer une théorie sémiologique de la langue. Ce cadre est d'une certaine manière familier au public francophone, ce qui permettrait — du moins je l'espère — de dépasser une simple présentation des idées du linguiste allemand et de déclencher un débat entre les protagonistes mentionnés, qui — chemin faisant — me servira à dégager quelques traits spécifiques, des «traits distinctifs» dans la pensée linguistique de Bühler.

## ***2. Le principe de la pertinence abstractive***

Essayons d'abord de repérer la manière dont Bühler intègre les idées phonologiques dans sa théorie de la langue. Le concept de signe que Bühler développe dans ce contexte n'est pas très original et ne se distingue guère de celui condensé dans la formule scolastique «aliquid stat pro aliquo» qui est d'ailleurs explicitement citée par Bühler (1982 [1934]: 40). En utilisant un des enseignements que la phonologie lui a apportés et qu'il a reformulé sous la forme du *principe de la pertinence abstractive*, Bühler va néanmoins rendre plus complexe cette conception scolastique du signe. Dans la *Sprachtheorie* il précise le principe de la pertinence abstractive comme suit :

Chaque fois qu'il y a représentation, il y a, comme dans toute relation, deux fondements, un quelque chose et un autre quelque chose, que la réflexion doit maintenir séparés. Quand une entité concrète fonctionne *hic et nunc* comme représentant, il est toujours possible de soulever la question de ce qui lui confère ce rôle de représentant, de demander *en vertu de* quelles propriétés elle reçoit la charge de représenter, en vertu de quoi elle endosse cette charge de représenter, elle la remplit. Cette entité concrète doit donc toujours être susceptible d'une double détermination — la première fait abstraction de la fonction représentative de l'élément représentant de façon à déterminer ce qu'elle est, ou serait, pour elle-même. La deuxième façon de voir, au contraire, cherche et identifie dans l'entité les propriétés dont dépend la représentation [*Vertretung*]. Quant à la propriété d'être un signe, c'est toujours uniquement par et avec des traits abstraits que l'entité concrète fonctionne « en tant que » signe. Il s'agit là d'un fait fondamental pour la théorie du langage que j'ai appelé le *principe de pertinence abstractive*, et que j'ai explicité par la distinction entre phonétique et phonologie. (*Ibid.* : 40)

Le principe de pertinence abstractive vise l'élément représentant [*stellvertretendes Glied*] du signe et est valable selon Bühler pour tout ce qui a une fonction sémiotique, qu'il s'agisse d'un mot, d'un son, d'un acteur ou d'un ambassadeur. Bühler cherche à travers ce principe à saisir des propriétés qui permettent d'élever le phénomène concret au rang de signe. En se référant explicitement à la distinction entre phonologie et phonétique il indique ce qui dans les propriétés du signe, est déterminant pour sa fonction d'être un signe : « c'est toujours et uniquement par et avec des traits abstraits que l'entité concrète fonctionne "en tant que" signe ». Une conséquence de ce principe doit d'emblée être soulevée. Bühler souligne à maintes reprises que le principe de pertinence abstractive permet de développer une conception du signe linguistique qui va à l'encontre des perpétuels « fourvoiements substantialistes » [*Stoffentgleisungen*]. Ces fourvoiements substantialistes, on les retrouve selon lui de manière récurrente dans les théories du langage qui se basent sur la ressemblance entre le signe et ce qu'il dénote, qui posent un rapport motivé entre les choses et les mots qui les désignent<sup>1</sup>. Bühler partage alors la désubstantialisation de l'objet de la linguistique prônée par Saussure et défendue plus tard par les Pragoïses. On pourrait néanmoins se demander pourquoi Bühler ne se réfère pas au principe d'arbitraire du signe qui — au moins dans le *Cours de linguistique générale* — remplit cette orientation anti-substantialiste. Pourquoi développe-t-il son propre principe celui de pertinence abstractive ?

Pour répondre il faut revenir à la critique que Bühler formule vis-à-vis de l'associationnisme bien présent notamment dans les théories psychologiques de son époque. Si on transpose cette critique dans le cadre de sa *Sprachtheorie*, on commence à comprendre l'étonnante persévérance avec laquelle Bühler insiste sur une caractéristique de la relation sémiotique qu'il considère comme primordiale : « Chaque fois qu'il y a représentation, il y a, comme dans toute relation, deux fondements, un quelque chose et un autre quelque chose, que la réflexion doit maintenir séparés » (*ibid.* : 40). Ou pour le dire autrement : le fonctionnement du signe appartient selon Bühler aux relations qui ne peuvent pas être décrites à l'intérieur d'une théorie associationniste car il s'agit des relations non réversibles. L'ambassadeur est un représentant de son pays mais pas le contraire. La même observation peut être faite par rapport aux signes linguistiques. Sans doute, la faille que Bühler décèle dans le principe de l'arbitraire du signe est à chercher ici. Ce dernier n'exclut pas

---

<sup>1</sup> Bühler trouve une telle conception de la langue chez H. Werner dont il discute en détail le livre *Questions fondamentales d'une physiognomonie de la langue* paru en 1932 (voir Bühler, 1982 [1934] : 196 sv., 205 sv.).

qu'on pense le lien entre les deux éléments du signe comme association. Ainsi Saussure affirme-t-il clairement dans le *Cours de linguistique générale* que les deux faces de la relation du signe sont unies dans notre cerveau par association et il considère en conséquence les deux pôles comme si unis qu'ils semblent se correspondre :

Le signe linguistique est donc une entité psychique à deux faces [...] Ces deux éléments sont intimement unis et s'appellent l'un l'autre. [...] (Saussure, 1972 [1916]: 99)

Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement: *le signe linguistique est arbitraire*. (*Ibid.*: 100)

Le principe de l'arbitraire du signe permet qu'on continue à penser la relation entre le signifiant et le signifié comme une relation d'association interne, d'appel réciproque ou encore de quasi-correspondance. On pensera à la comparaison classique entre le signe et la feuille de papier citée par Saussure pour souligner qu'on ne peut pas distinguer, et encore moins séparer, ses deux côtés. Bühler est en revanche fortement opposé à toute idée d'une intimité ou d'une association et tient à garder séparés ce qui représente de ce qui est représenté. Pour clarifier cette insistance de Bühler sur le caractère non-associationniste de la relation sémiotique, je vais analyser plus en détail ce que ce dernier comprend par les propriétés abstraites qui confèrent à une entité concrète le rôle de représentant. C'est dans les réflexions qui concernent directement les phonèmes qu'une précision se laisse dépister.

### 3. *L'identification des phonèmes avec des marques*

Bühler souligne à plusieurs reprises le caractère systématique que Troubetzkoy et Jakobson reconnaissent aux phonèmes. Si l'on analyse ce qui est discriminant dans le flux sonore, on peut reconnaître aux éléments qui ont une fonction diacritique quelque chose comme un *ordre transparent*. Bühler discute la nécessité d'une telle organisation systémique des phonèmes aussi bien d'un point de vue psychologique que logique. Il reconnaît que pour pouvoir distinguer les éléments linguistiquement pertinents des éléments linguistiquement non pertinents d'une image sonore, il est nécessaire de disposer d'un système phonologique élaboré d'une langue donnée, d'un système dit *de référence* ou comme le dit Troubetzkoy (1976 [1939]: 3):

[...] le courant phonique de l'acte de parole concret est une succession ininterrompue, sans ordre apparent, de mouvements sonores s'imbriquant l'un dans l'autre. Par contre les unités de la face «signifiante» de la langue forment un système ordonné. Le fait que les divers composants ou moments du courant sonore réalisés dans l'acte de parole peuvent être rapportés aux différents termes de ce système, introduit un certain ordre dans le courant sonore<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Le but de Troubetzkoy consistait à proposer une description précise des systèmes phonologiques des différentes langues, chaque langue possède selon lui un nombre limité et fini de phonèmes qui peuvent être assemblés pour former un système plus ou moins ordonné.

A partir de là il est possible d'emprunter deux voix différentes pour déterminer la nature (l'essence) du phonème. C'est la première voie que les Pragoïses ont choisie et le résultat est exprimé dans l'introduction des *Principes de phonologie* dans laquelle Troubetzkoy parle du phonème comme de la plus petite unité distinctive. Le phonème ne peut être saisi selon Troubetzkoy (*ibid.* : 44) que par sa fonction dans la langue :

Le phonème ne peut être défini d'une façon satisfaisante, ni par sa nature psychologique, ni par ses rapports avec les variantes phonétiques — mais seulement et uniquement pas sa fonction dans la langue. Qu'on le définisse comme la plus petite unité distinctive (Bloomfield) ou comme marque phonique dans le corps du mot (K. Bühler) — tout cela revient au même : à savoir que toute langue suppose des oppositions «phonologiques» distinctives et que le phonème est un terme de ces oppositions qui ne soit plus divisible en unités «phonologiques» distinctives encore plus petites. A cette définition tout à fait claire et sans ambiguïté, il n'y a rien à changer.

Cette fonction, le phonème peut l'accomplir car la langue suppose des oppositions phonologiques distinctives et détermine par-là ce qui est un phonème d'une langue donnée. Le phonème est donc discuté comme un terme d'une opposition phonologique et est identifié avec une valeur abstraite. La conséquence de cette démarche est également soulevée et assumée par Troubetzkoy (*ibid.* : 14) :

[...] les valeurs phoniques de la langue que la phonologie doit étudier sont des valeurs abstraites. Ces valeurs sont avant tout des rapports, des oppositions, etc., donc des choses tout à fait immatérielles qui ne peuvent être perçues et étudiées ni par l'ouïe ni par le toucher.

En discutant les phonèmes de cette manière nous semblons donc toucher à l'essence immatérielle du signifiant de la langue.

La voie que Bühler emprunte après avoir approuvé le caractère systématique du phonème est selon moi une autre. La définition des phonèmes comme entités immatérielles, reconnaissables à partir d'un système n'est pour Bühler qu'un aspect de la définition du phonème. L'affirmation de Troubetzkoy qu'il ne peut être question par rapport aux phonèmes de parler ni de leur «matérialité» ni de leur perception par les sens ne semble pas tout à fait partagée par Bühler. Bien au contraire, le phonème semble garder des traits positifs, voire matériels. De ce fait témoignent deux termes que Bühler introduit pour parler des phonèmes : il s'agit du terme *marque* (*Marken, Male*) et du terme *visage* (*physionomie*) *acoustique des images sonores* (*das akustische Gesicht der Klangbilder*). Analysons tout d'abord son emploi du terme *marque*. Pour désigner les phonèmes Bühler ne parle pas seulement d'unités diacritiques mais aussi et surtout de marques, de marques sonores des mots, de signalements, de *notae*. L'assignation des phonèmes à cette classe des marques, des pièces de monnaie, des noms propres et des *notae* est possible sur la base du fait qu'il s'agit ici d'unités se trouvant logiquement au même niveau de formalisation. Toutes ces unités fonctionnent indépendamment de la matière qui les supporte, c'est-à-dire de manière abstraite et reposent ce faisant sur une convention de communication qui fixe leur valeur de signe de manière non équivoque et quasi réglementée. La marque commerciale est étiquetée à tous les produits d'une seule et même société et indique par exemple que ces chaussures de sport, en dépit de leurs particularités individuelles, sont des chaussures *Puma*. La même chose est valable pour les noms propres qui fonctionnent comme des signes individuels :

On reconnaît toutefois que le nom propre présente le caractère d'un nom [*Nennwort*] au fait que ce signe linguistique peut être prononcé par n'importe quel locuteur, la matière phonique chez lui est non pertinente pour sa fonction de nomination [*Nennfunktion*]. (Bühler, 1982 [1934]: 114)

Tandis que cette interprétation est encore compatible avec un concept fonctionnel de phonème tel qu'il a été développé par Troubetzkoy, l'identification des phonèmes avec des marques apporte encore un autre aspect peu visible jusqu'à présent. En comparant les phonèmes avec les pièces de monnaie Bühler attire l'attention sur une autre ressemblance :

Il faut que le billet et la pièce soient matériellement l'exemplaire qui a subi le procès officiel d'impression ou de frappe et qui en provient. (*Ibid.* : 61)

La pièce de monnaie doit provenir d'un coin officiel, sinon elle n'est pas admise comme moyen d'échange, car c'est l'empreinte qui prouve son authenticité. De même pour le signe langagier, c'est à l'empreinte phonologique que réagit le locuteur quand il est confronté avec des pièces linguistiques. Cette réaction se laisse aisément observer dans des faits empiriques : chaque locuteur d'une langue naturelle donnée corrige les pièces linguistiques mal frappées par son interlocuteur au moyen de la valeur standard pour les comprendre :

[...] et pourvu que je sache avec suffisamment de certitude ce qu'une pièce de monnaie verbale phonématiquement mal frappée *est censée* être d'après l'intention du locuteur, je peux l'accepter ; au besoin, je la frappe correctement de mon côté, que ce soit pour m'assurer contre les malentendus ou pour l'instruction du locuteur, comme le fait tout professeur de langue à l'égard de ses élèves dans sa pratique professionnelle. (*Ibid.* : 61)

Cette frappe ne peut être imaginée sans la matière dans laquelle elle est réalisée. Cette mise en équivalence entre phonèmes et marques pousse donc Bühler à introduire un autre terme, celui d'*empreinte phonématique de l'image acoustique*, qui renvoie quant à lui directement au côté matériel du son linguistique<sup>3</sup>. Si on suit au plus près les réflexions de Bühler nous voyons que la comparaison des signes langagiers avec les pièces de monnaie introduit dans la discussion des phonèmes le problème de leur *provenance*. Provisoirement on pourrait dire que Bühler insiste d'un côté sur l'indifférence matérielle du phonème (son caractère abstrait), mais d'un autre côté il attire notre attention sur le fait que chaque phonème constitue le produit d'une frappe qui laisse une empreinte dans quelque chose de matériel. Pourtant, pour le signe linguistique, il n'existe bien entendu aucun coin officiel :

Il faut que le billet et la pièce soient matériellement l'exemplaire qui a subi le procès officiel d'impression ou de frappe et qui en provient. Avec des purs objets sémiotiques, il n'en est question que lorsque, par exemple, on exploite leur physionomie propre pour les faire fonctionner comme indices, ou encore lorsque le Pégase «symbole» est mis sous le joug et attelé à l'objet qu'il symbolise, ou à un objet qui a besoin d'une marque d'authenticité (par exemple d'une marque de propriété ou d'origine). Cela mis à part, il

---

<sup>3</sup> Il est intéressant de souligner que Bühler n'est pas le premier à utiliser le terme d'*empreinte*. Saussure (voir 1972 [1916]: 98) en développant sa conception du signe parle de l'image acoustique comme d'une empreinte psychique et tire la discussion du signifiant linguistique vers la psychologie.

n'existe pour les symboles aucun poinçon officiel ou privilégié dont l'exemplaire soit dans l'obligation de provenir. (*Ibid.* : 61)

Mais même si les signes linguistiques ne proviennent pas d'un coin officiel, leur authenticité est assurée d'emblée. C'est pour cette raison que Bühler les classe parmi des marques *naturelles*. Il distingue entre les signes qui, tout comme le trait à la craie rouge dans l'histoire d'Ali Baba et la marque de Puma, sont artificiellement apposés sur un objet comme des étiquettes et les phonèmes qu'il décrit comme un signalement naturel :

Simplement, ce signalement n'est pas appliqué [aux images de mots] après coup et de l'extérieur, mais leur est intégré d'emblée lorsqu'ils naissent dans l'appareil vocal humain. Il en va justement ainsi, ou il peut en aller ainsi, lorsqu'on fabrique des produits, qu'il s'agisse de choses ou d'événements, qui n'ont d'autre rôle et dont l'existence au monde n'a d'autre justification que cette unique fonction de signe. Il en va ainsi des produits de l'appareil vocal humain : ils sont de part en part établis et produits pour fonctionner comme signes. (*Ibid.* : 276)

Il est possible de lire ces lignes que je viens de citer comme une réponse à la question : comment le locuteur perçoit, produit et reconnaît-il les phonèmes ? Le problème de la provenance des phonèmes est dès lors posé au niveau du sujet parlant. Si l'on suit la comparaison opérée par Bühler entre phonèmes et marques naturelles, on constate que les phonèmes sont des signes de reconnaissance prédéterminés, intégrés d'avance. Ils sont une sorte de produit naturel de l'appareil vocal, ils lui sont liés, ce qui implique que leur perception renvoie directement à son emploi. L'hypothèse d'une telle existence double des phonèmes, comme produit de perception et comme condition de perception, montre bien l'insertion psychologique de Bühler. Elle est compréhensible à partir de son cheminement : il est depuis le temps de Würzburg un bon connaisseur de la psychologie de la perception et un de ses pionniers. Telle qu'elle est proposée, l'identification entre phonèmes et marques naturelles paraît lumineuse autant que simple. Il semble que les phonèmes appartiennent dès la production des sons à cette catégorie de marques naturelles même si cette affirmation attend encore sa preuve ultime :

Et la question est simplement de savoir si dans le système psychophysique du locuteur d'une langue donnée, des dispositions particulières sont nécessaires, et sont prises, en vertu desquelles les sonorités de mots [*Wortklänge*] se trouvent dès leur production correctement équipées de *marques phonétiques* [*Lautmalen*]. (Bühler 1936 : 168)

Mais alors si les phonèmes peuvent être expliqués sans résidu à l'intérieur de la *psychologie*<sup>4</sup>, en quoi avons-nous besoin d'une théorie de la langue (*Sprachtheorie*) ? L'assimilation des phonèmes à des marques

---

<sup>4</sup> Ces réflexions développées par Bühler sur les phonèmes auraient pu être aussi intégrées dans une *Psychologie de la perception*, ce que Bühler souligne lui-même dans son exposé intitulé *La psychologie des phonèmes* : «Ma première thèse est donc la suivante : le fait du phonème prend place dans la nouvelle théorie de la perception. Si les phonèmes n'avaient pas été découverts par les linguistes, alors c'est nous autres les psychologues qui aurions dû les découvrir en analysant la perception humaine» (Bühler, 1936 : 163).

naturelles n'explique pas pourquoi Bühler s'est intéressé tout au long de sa carrière comme psychologue aux phénomènes proprement langagiers.

#### 4. *La physionomie acoustique de l'image sonore*

Jusqu'à présent j'ai démontré que la théorisation des phonèmes comme marques renvoie au lieu de leur frappe et soulève en conséquence le problème de la perception des phonèmes du point de vue de leur provenance voire de leur dépendance par rapport à l'appareil phonétique. Dans le quatrième chapitre de *Sprachtheorie* intitulé «La constitution de la parole: éléments et compositions», Bühler introduit un autre concept, celui de «physionomie acoustique de l'image sonore» qui reçoit une importance non-négligeable dans sa conception du phonème<sup>5</sup>. Bühler montre que les images des mots d'une langue ont une physionomie acoustique, comparable aux traits du visage, à la stature ou à la démarche d'un être humain et avance l'idée que l'existence du phonème ne suffit pas, à elle seule, à permettre la discrimination nécessaire dans le flux sonore :

Seulement, s'il s'agit d'étendre les limites d'une reconnaissance aisée de milliers d'unités au moyen d'une méthode de signalement, il faut que soit remplie une seconde condition, qu'on ne doit pas perdre de vue, et qu'en tant que psychologue on n'a pas la possibilité de rappeler aussi souvent qu'il faudrait au souvenir de la phonologie qui émerge actuellement. Il s'agit du simple fait qu'aucun être humain n'est pratiquement en mesure d'opérer la distinction de milliers de structures qui seraient, comme les œufs de notre exemple, uniquement caractérisées par des combinaisons de *notae*, avec toute l'aisance, la vitesse et la fiabilité à laquelle parvient, avec les structures sonores des mots, tout partenaire normalement entraîné d'une communauté de langage. Il s'agit là d'une affirmation qu'à vrai dire je n'ai pas démontrée expérimentalement, mais que j'infère de l'analyse de la reconnaissance dans la lecture et de bien d'autres données ; d'un fait qui, comme d'autres exige d'être reconnu et pris en considération, et qui suggère que la *physionomie* acoustique des images sonores concourt très largement à leur discrimination. (Bühler, (1982 [1934]: 282-283)

Les images sonores [*Lautbilder*] peuvent donc très bien être reconnues à leur physionomie acoustique : à la modulation de la prononciation, à l'accent et à la mélodie de mot. En suivant Bühler, les qualités de forme [*Gestaltqualitäten*] des mots appartiennent donc aux éléments diacritiquement pertinents de la langue. L'affirmation que la physionomie acoustique des mots est une condition indispensable pour distinguer les différents mots ne met pas en question le rôle des phonèmes comme éléments discriminants dans la production de la parole. Néanmoins elle le relativise.

Avant d'aborder la question de savoir ce que cette relativisation implique exactement pour la conception du phonème, un mot quant au terme de «visage acoustique» [*Klanggesicht*]. Je crois que ce n'est pas par hasard que Bühler utilise dans la *Sprachtheorie* le terme de visage (physionomie), il ne parle pas de la *Gestalt* ni de la *silhouette*. Troubetzkoy utilise dans l'introduction des *Principes de la Phonologie* le terme de

---

<sup>5</sup> Bühler utilise le concept de physionomie dans différents contextes, ainsi quand il discute les onomatopées pour lesquelles il indique un terrain spécifique: celui du débit expressif (voir Friedrich 1998, notamment 101-103).



*Gestalt* pour affirmer — en se référant à Bühler — que les auditeurs reconnaissent les mots aussi à travers leur *Gestalt*. Désormais la *Gestalt* est discutée par Troubetzkoy comme le principe d'unité du mot (le mot dans sa totalité), comme ce qui lui confère son individualité et qui comme tel ne peut pas faire l'objet d'une perception ou d'une conceptualisation :

En tant que *silhouette* chaque mot contient toujours quelque chose de plus que la somme de ses termes ou de ses phonèmes, à savoir le principe d'unité qui joint ensemble cette suite de phonèmes et confère au mot son individualité. Mais à la différence des divers phonèmes ce principe d'unité ne peut être localisé dans le corps du mot, et par conséquent on peut dire que le corps du mot peut être *analysé* en phonèmes *sans laisser de résidu*, qu'il consiste en phonèmes [...]. (Troubetzkoy, 1976 [1939]: 38, 39<sup>6</sup>)

En revanche, Bühler n'utilise pas seulement le terme *physionomie acoustique* pour souligner l'unité d'un mot, sa *Gestalt*, mais avant tout pour attirer l'attention sur les situations dans lesquelles la *physionomie sonore* du mot remplit une fonction discriminante et garantit par-là le fonctionnement du signe *langagier*.

La forme *moi* [*ich*], pourvue d'une frappe phonologique, et qui se détache avec suffisamment de netteté de tous les autres mots de la langue allemande, résonne de manière phonologiquement uniforme dans des millions de bouches. Seule la matérialité du timbre vocal, la *physionomie sonore*, l'individualise, et c'est là le sens de la réponse *moi* de la part de mon visiteur derrière la porte : l'empreinte phonématique, le trait linguistique formel que possède son *moi*, à moi qui pose la question, il m'indique le timbre spécifique de la voix. Reconnaissons qu'il s'agit là d'une relation bien singulière ; la forme de quelque chose est là pour indiquer la particularité du matériau dans lequel la forme est réalisée. (Bühler 1982 [1934]: 113)

Cette discussion du *visage du mot* laisse entrevoir une utilisation bien spécifique du concept de forme dont le seul but semble consister à renvoyer à la matière dans laquelle elle est réalisée. Plus précisément encore : la fonction de la forme langagière consiste à indiquer la particularité du matériau dans lequel elle est réalisée.

A première vue il semble que nous sommes en droit de comparer cette fonction indicative des formes langagières avec les phénomènes déictiques de la langue, avec les indicateurs (embrayeurs) tels qu'ils sont par exemple décrits par Benveniste comme une classe spécifique d'unités linguistiques se distinguant des autres par le fait que leur utilisation demande nécessairement le renvoi à un contexte non-langagier. Vu que Bühler consacre une grande partie de sa *Sprachtheorie* à la discussion de ces unités linguistiques qui font référence à l'instance de l'énonciation et à ses coordonnées spatio-temporelles une telle comparaison paraît justifiée. Pourtant si on suit Chiss et Puech (1994: 666) qui constatent que :

---

<sup>6</sup> Contrairement à ce que suggère la traduction française, Troubetzkoy ne parle pas de «silhouette», mais de «Gestalt»: «Als Gestalt enthält jedes Wort immer etwas mehr als die Summe seiner Glieder (= Phoneme) – nämlich jenen Ganzheitsgrundsatz, der die Phonemreihe zusammenhält und dem Worte die Individualität verleiht. Im Gegensatz zu den einzelnen Phonemen kann der Ganzheitsgrundsatz im Wortkörper nicht lokalisiert werden. Und daher lässt sich sagen, dass jeder Wortkörper sich in Phoneme restlos zerlegen lässt, dass er aus Phonemen besteht [...]» (Troubetzkoy, 1989 [1939]: 35).

si toutefois Roman Jakobson, Emile Benveniste, Charles Bally étudient certains aspects du procès de l'énonciation, c'est uniquement dans la mesure où le code linguistique (dans le système de pronoms, des embrayeurs, du système verbal, des modélisateurs, etc.) porte la trace systématique et manifeste, objectivée, de la subjectivité des locuteurs

on peut alors observer une différence entre les représentants d'une théorie d'énonciation et Bühler. Pour ce faire je propose un petit détour dans un autre domaine de la linguistique — celui de l'ellipse — dans lequel Bühler a développé des réflexions intéressantes pour notre propos<sup>7</sup>.

Bühler démontre dans la *Sprachtheorie* qu'un grand nombre des théories ayant trait aux ellipses partent du postulat que ces dernières sont des phrases incomplètes, non finies et qui demandent dès lors afin d'être entièrement saisies une complémentation par le contexte de la phrase. Pour que l'ellipse puisse être établie comme phénomène langagier il faut donc l'introduire dans la sémantique de la phrase ou, ce qui revient au même, présupposer qu'elle implique une proposition dans laquelle elle a son véritable lieu d'existence. Cette exigence formulée à l'intérieur de différentes théories linguistiques pousse selon Bühler à un travail de théorisation inutile et superflu car :

Celui qui identifie correctement les faits d'emploi sympratique et symphysique des signes sonores se trouve à même, en tant que théoricien, de dépeupler totalement le ghetto des squatters autour du palais de la phrase. Ceux qui ont été évacués vivent de leur droit propre, et n'ont nul besoin d'être évalués à l'aune de la « phrase complète » [Vollsatz], c'est-à-dire à l'aune d'un discours symsémantiquement intégré et symsémantiquement « complet ». (Bühler, 1982 [1934] : 366 ; voir Mulligan, 1997 : 284)

Selon moi, l'utilisation que Bühler fait du terme de visage acoustique dans le cadre de la discussion des phonèmes aboutit à un constat analogue : les images sonores vivent grâce à leur propre droit et n'ont pas vraiment besoin d'une mise en rapport avec un système phonologique dégagé par le phonologue comme inhérent à la langue en question. Aussi bien dans la discussion du problème de l'ellipse que dans celle du visage acoustique de l'image sonore, Bühler semble soutenir l'idée qu'il existe des phénomènes langagiers dans lesquels les formes langagières ne se laissent pas saisir telles quelles tout en étant présentes. Ce qui équivaut à dire que le phonème fonctionne comme phonème sans qu'il soit compris en rapport avec le système phonologique (absence ou présence de traits distinctifs ou de corrélations) de la langue en question. Bühler accorde donc un caractère langagier aussi bien aux ellipses qu'aux phonèmes sans présupposer un implicite langagier (une structure, la langue) qui serait à rendre explicite derrière la parole soit par le locuteur soit par le linguiste. Autrement dit, il met en question l'idée qu'une description des formes langagières, qu'elles soient grammaticales ou phonologiques, devrait nécessairement précéder chaque analyse des phénomènes langagiers.

---

<sup>7</sup> Je me réfère ici à la discussion du problème de l'ellipse chez Bühler telle quelle est proposée par Mulligan (1997 : 283-286).

## 5. Une conception critique de la forme langagière

J'avancerai donc la thèse que nous pouvons reconstruire dans les réflexions de Bühler sur les phonèmes une conception bien spécifique quant à la forme langagière. Si les formes langagières ne fonctionnent comme formes que dans la mesure où elles sont individualisées par la matérialité sonore (ou écrite) ou autrement dit dans leur renvoi chaque fois individuel aux matériaux de la parole, l'*opposition* entre matière et forme qu'on rencontre fréquemment dans les théories linguistiques est à questionner au moins pour les phénomènes que Bühler théorise avec le terme de visage acoustique. Dans la tradition structuraliste, dans laquelle la forme est «opposée à la matière qu'elle informe, tout en formant l'objet connaissable», ou autrement dit «la forme est ce qui garantit sa permanence et son identité (de l'objet connaissable – J.F.)» (Greimas & Courtés, 1979: 155), il ne serait donc pas concevable que la forme soit existante — comme dans l'exemple de «moi» — exclusivement dans sa «réalisation» *hic et nunc*. Se prononcer en faveur d'une priorité de la forme à l'intérieur d'une théorie de la langue signifie selon Bühler soutenir l'idée qu'il n'y a de contenu langagier que structuré par la forme, ce qui nous amène directement à une conception de la forme comme antérieure à tout contenu et saisissable hors et indépendant de la parole. Toutefois, un tel concept de forme qui s'appuie sur la distinction entre la réalisation matérielle de la forme langagière et l'essence de cette même forme en tant qu'objet connaissable (objet de connaissance) est mis en question par Bühler. C'est ainsi la distinction entre substance comme réalisation matérielle sur le niveau de la parole, et forme comme ensemble des unités de la langue — distinction considérée comme paradigmatique pour le structuralisme — qui est questionnée à travers les réflexions de Bühler.

Dans la *Sprachtheorie*, la discussion quant à la relation entre *substance* et *forme* est reprise sur un autre niveau: celui de la relation entre substance et accidents perceptibles, ce qui permet de pointer encore une fois la différence entre la démarche dite structuraliste et celle de Bühler. Je reviens au premier chapitre de la *Sprachtheorie* dans lequel Bühler discute le principe de pertinence abstractive (voir § 2 de notre texte) qu'il illustre par un exemple issu du monde du théâtre: la représentation de Wallenstein par l'acteur Bassermann. A la suite de Bühler, la représentation qui s'y réalise peut être résumée en une phrase: «Ça l'est et ça ne l'est toutefois pas». Bassermann est Wallenstein, mais il ne l'est toutefois pas en personne:

Nous sommes fondés à formuler en l'occurrence les choses ainsi: les «accidents» perceptibles de l'acteur Bassermann sont attribués comme une propriété inhérente à une «substance» étrangère, au Wallenstein du poète. Le spectateur accepte le masque et les gestes, les propos et les actes de l'individu Bassermann comme quelque chose à travers quoi il lui est possible de faire l'expérience du Wallenstein de Schiller. On peut aussi définir les choses en inversant la perspective, et dire que Bassermann met ce qu'on vient de mentionner à la disposition de Wallenstein de Schiller de façon à ce que le personnage de poète puisse se manifester. La formulation de Gomperz dépouille de sa signification ontologique le couple de concepts scolastiques de «substance» et d'«accident», et le fait servir à une première description commode. (Bühler, 1982 [1934]: 41)

L'appréhension de Wallenstein dans les accidents perceptibles de Bassermann est la condition pour que Bassermann puisse remplir sa fonction comme unité représentant du signe. De fait, les accidents perceptibles de Bassermann sont rendus visible exclusivement parce qu'ils sont attribués à Wallenstein. En

même temps, le regard sur Bassermann ne cherche pas à voir en lui Wallenstein. Il voit plutôt en lui le Bassermann qui met son corps à disposition de Wallenstein. Cela exclut aussi que cette même relation ait un caractère associatif car les accidents de Bassermann reçoivent leur fonction représentative ni par le fait qu'ils sont associés à Wallenstein ni parce qu'ils expriment Wallenstein. On ne trouvera pas dans les accidents perceptibles de Bassermann Wallenstein; ce qui revient à dire qu'on ne le trouvera que si on s'aperçoit que les traits de Bassermann qui sont rendus perceptibles dans leur individualité doivent cette visibilité à Wallenstein (à la forme). Ce fait attribue un tout nouveau rôle à la perception. Elle est considérée comme condition de la relation sémiotique mais non pas dans le sens qui a été discuté dans la partie précédente, où la capacité de percevoir les phonèmes a été préconfigurée par l'appareil phonétique. Pour comprendre ce concept de perception qui semble à l'œuvre, il nous semble pertinent de rappeler brièvement l'histoire de concept de physionomie, lequel entretient des liens intéressants avec le concept de perception.

La référence de Bühler au concept de physionomie (visage) rappelle une tradition bien précise dans l'histoire des sciences humaines à savoir la pensée physiognomiste. La physiognomonie classique a été sans doute rejetée de manière légitime par les sciences humaines et sociales modernes, pourtant il est intéressant de constater que le concept de physionomie a été utilisé de manière récurrente notamment au début du 20<sup>ème</sup> siècle (voir Bühler 1933)<sup>8</sup>. Sans entrer plus avant dans cette problématique, je tiens au moins à clarifier une des prémisses fondatrices de la physiognomonie, à savoir la revalorisation de la perception (de la vue) comme source de connaissance. Pour la physiognomonie, le corps est le lieu privilégié de la connaissance du sujet; il «visualise» l'intérieur et permet ce faisant sa perception directe. L'intérieur devient visible dans l'extérieur sous la forme d'une individualité qui elle-même est saisissable exclusivement dans la perception (de voir). Il semble que cette idée rende le terme de *visage* attractif pour la théorisation en sciences sociales. On trouve un emploi semblable du terme de visage chez un autre penseur allemand — Wilhelm von Humboldt — qui dans sa discussion de la forme intérieure de la langue affirme :

Quand donc on parcourt une langue, quelle qu'elle soit, on trouve de nombreux éléments pour lesquels on aurait pu imaginer, sans dommage pour l'être même de leur forme, une autre situation; d'où la nécessité, si l'on veut dégager nettement la forme, de revenir à la totalité intuitive. Mais à ce moment la situation s'inverse. L'individualité la plus prononcée saute aux yeux et s'impose au sentiment. C'est encore avec les traits du visage que la comparaison est la moins mauvaise. L'individualité est là, offerte, on décèle des similitudes, mais on aura beau mesurer et décrire les parties, leur détail comme leur somme, on ne parviendra à opérer la synthèse conceptuelle de l'originalité vivante qui repose sur l'ensemble et son style inimitable; d'où l'impression différente produite par chaque physionomie selon les spectateurs. (Humboldt, 1974 [1835]: 185-186<sup>9</sup>)

Cette manière de Humboldt de se rapporter à la forme intérieure de la langue, permet de clarifier partiellement l'utilisation que Bühler fait du terme de visage. Bien que cette comparaison entre ces deux

---

<sup>8</sup> Il s'agit d'un emploi bien différent par rapport à celui qui est souvent relaté dans les histoires de la physiognomonie, voir par exemple Schmölders (1997).

<sup>9</sup> Voir sur l'utilisation du concept de physionomie chez Humboldt, Friedrich (2000).

penseurs reste anecdotique et demanderait un développement plus détaillé, elle offre la possibilité de révéler un trait important au plan de la théorie générale de Bühler. Tout se passe comme si la forme langagière ne pouvait pas être décrite ni sous la forme d'une définition ni sous la forme d'une conceptualisation car elle est donnée dans l'individualité, qui quant à elle n'est saisissable que sous forme d'impressions produites par elle selon les spectateurs. En résumant on pourrait dire que c'est la perception du signe comme un phénomène concret et individualisé se constituant *hic et nunc*, donc dans le temps, qui est la condition de sa possibilité<sup>10</sup>. On se sent loin d'une analyse structurelle de la langue et la question se pose à savoir comment Bühler intègre ces réflexions autour de la forme langagière dans sa *Sprachtheorie*? Je crois qu'une prise en compte de ces réflexions se laisse discerner d'une manière négative, c'est-à-dire dans la formulation des réticences vis-à-vis d'une *Théorie* de la langue.

## 6. Réticence quant à une théorie de la langue

Dans la troisième partie de *Sprachtheorie* consacrée au champ symbolique de la langue, donc à sa fonction de représentation Bühler exprime pour la première fois son doute quant à la possibilité de développer une théorie de la langue :

On comprend sans peine qu'un appareil symbolique, lorsqu'il est devenu autant que l'est la langue, éloigné de la restitution iconique et indirecte, puisse atteindre un haut degré d'universalité dans ce qu'il accomplit. Mais pour être franc, je ne comprends pas pourquoi il ne perd pas totalement par la même occasion la capacité à la restitution fidèle des relations; une théorie complète du langage devrait pourtant largement ouvrir à la compréhension de ce phénomène. Peut-être surestimons-nous l'affranchissement par rapport au champ déictique, peut-être sous-estimons-nous le fait que chaque représentation linguistique d'un état de choses est fondamentalement ouverte et requiert d'être complétée en puisant dans un savoir à propos de cet état de choses. Ou pour dire les choses autrement: tout savoir saisi linguistiquement reçoit peut-être un complément d'une source, qui, pour ne pas se déverser dans le canal du système des symboles linguistiques, n'en produit pas moins un savoir authentique. (Bühler, 1982 [1934]: 255)

En déclarant l'ouverture de la langue vers des sources autres que celles qui sont langagières, Bühler se demande donc si nous ne surestimons pas l'affranchissement par rapport au champ déictique, ou autrement dit peut-être sous-estimons-nous le fait que chaque représentation linguistique d'un état de choses est fondamentalement ouverte et requiert d'être complétée. Qu'est-ce que cette ouverture de la langue vers des sources autres que celles qui sont langagières signifie pour la théorie de la langue? Une réponse semble donnée à un autre endroit de la *Sprachtheorie*, en l'occurrence là où Bühler interroge une idée au centre des débats épistémologiques de son temps: celle d'une différence inconciliable entre les sciences de la nature et les sciences de l'homme.

---

<sup>10</sup> Krämer (2002) montre dans sa discussion de la pensée de Luhmann, Wittgenstein, Derrida et Davidson sur la langue que tous les quatre d'une manière ou d'une autre s'écartent «du topos de la forme atemporelle au sens d'une identité persistant au-delà du temps ou d'une structure à actualiser» (117-118). Je crois qu'une démarche semblable peut être attestée dans les réflexions de Bühler.

Les phénomènes langagiers eux-mêmes sont enchâssés dans la «réalité» [*Wirklichkeit*], et on ne saurait, sur ces points décisifs, les considérer comme plus dérivés, plus éloignés de la réalité que les phénomènes dont traite le physicien. (*ibid.*: 36)

En suivant Bühler dans ces réflexions, il devient difficile d'affirmer que le seul but de la linguistique serait de trouver ce qu'il y a de proprement langagier dans la langue ou autrement dit d'appréhender la langue exclusivement comme un ordre distinct de celui des objets ou des choses. Cette pensée de la langue selon son propre ordre et ses propres lois n'est pas isolée dans l'épistémologie linguistique et on peut suivre sa trace aussi bien chez Saussure et chez les Pragoïses que chez ceux qui se réclament d'eux. Ainsi Troubetzkoy (1976 [1939]: 13) conceptualise la langue comme une réalité bien spécifique et différente du monde physique des objets, du monde des phénomènes empiriques :

[...] la phonologie est l'étude des sons de la langue, la phonétique l'étude des sons de la parole, en outre la phonologie s'occupe nécessairement de la fonction linguistique des sons du langage, la phonétique par contre du côté phénoménologique de ces sons, sans égard à leur fonction. Cette différence a sa cause dans le fait que la langue, en même temps qu'une institution sociale, est un monde de rapports, de fonctions et de valeurs, tandis que la parole est au contraire un monde de phénomènes empiriques.

Tout se passe comme si, en distinguant la langue de la parole, les phénomènes empiriques pouvaient être exclus du domaine de la langue et par-là de l'institution sociale<sup>11</sup>. En revanche dans sa *Sprachtheorie* Bühler ne laisse aucun doute sur le fait que les phénomènes langagiers eux-mêmes sont «enchâssés dans la «réalité» [*Wirklichkeit*]» et qu'ils font en conséquence partie de cet ordre commun des phénomènes empiriques. Selon Bühler la relation entre la langue et le monde des phénomènes empiriques s'exerce sans cesse à travers une constitution *hic et nunc* des formes langagières dans la matérialité du monde (des sons, des lettres, du corps). C'est pour ça qu'on devrait plutôt parler d'une imbrication entre langue et monde, ce qui met en question la distinction forte entre les deux. En conséquence, ce n'est pas la possibilité d'établir un lien entre la langue et sa réalisation dans «les faits de parler» qui est l'objet des analyses menées par Bühler, mais les moments de l'imbrication de la langue dans la réalité qui rendent justement impossible d'analyser la langue exclusivement comme une réalité spécifique, différente de la réalité physique. Pour Kevin Mulligan (1997: 268), la *Sprachtheorie* de Bühler représente un *empirisme téléologique* qui se préoccupe de la manière dont la langue fonctionne spontanément et pratiquement comme un outil et se développe en fin de compte indépendamment des intentions de locuteur. Je parlerais plutôt d'un «empirisme de forme» qui se préoccupe de la manière dont les formes langagières sont perçues par le locuteur comme indiquant la spécificité de la matérialité des phénomènes langagiers. C'est ce trait des formes langagières qui est selon moi visé quand Bühler insiste sur le caractère réel (empirique) des phénomènes langagiers. Cela revient à dire que les phénomènes langagiers sont à analyser indépendamment d'une description préalable des formes langagières (qu'elles soient présentées comme «la langue» ou comme «compétence linguistique»). Une telle

---

<sup>11</sup> La proposition de Saussure (1972 [1916]: 33) d'appréhender la langue comme une institution sociale désormais différente des autres met le doigt également sur une réalité propre de la langue: «Nous venons de voir que la langue est une institution sociale; mais elle se distingue par plusieurs traits des autres institutions politiques, juridiques, etc. Pour comprendre sa nature spéciale, il faut faire intervenir un nouvel ordre de faits.»

interprétation ne met pas en question la distinction entre le physique et le sémiotique sans laquelle aucune théorie de la langue ne serait possible, mais elle élargit notre conception du sémiotique en relativisant l'idée d'une réalité propre et spécifique à la langue. Cet élargissement fait l'originalité des réflexions de Bühler autour du visage acoustique souvent négligées dans les lectures de son œuvre. Tout en sachant que la désignation de la théorie de Bühler comme un «empirisme de forme» contient en elle-même une contradiction, elle me semble propice pour rendre justice à la critique que Bühler (1992 [1936]: 61) a formulée tout au long de son œuvre à propos de l'utilisation du concept de forme dans les théories linguistiques.

## Références

- BÜHLER, K. (1933). *Ausdruckstheorie. Das System an der Geschichte aufgezeigt*, Jena, Fischer.
- BÜHLER, K. (1936). «Psychologie der Phoneme», In D. Jones & D. B. Frey (eds.), *Proceedings of the Second International Congress of Phonetic Sciences*, Cambridge 1936, 162-169, Cambridge, University Press.
- BÜHLER, K. (1968 [1931]). «Phonetik und Phonologie», *Travaux du Cercle Linguistique de Prague*, 4, 22-53. Nendeln/Lichtenstein, Klaus Reprint.
- BÜHLER, K. (1982 [1934]). *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*. Stuttgart, New York, Fischer.
- BÜHLER, K. (1992 [1936]). «Le modèle structural de la langue», *Langages* 107, 55-61.
- CHISS, J. L. & PUECH, C. (1994). «Le structuralisme linguistique», *Encyclopedia Universalis*, 665-668.
- FEHR, J. (2000). *Saussure entre linguistique et sémiologie*. Paris, Presses universitaires de France.
- FRIEDRICH, J. (1998). «La linguistique au cœur d'une science de l'homme. Le numéro spécial du *Journal de psychologie* de 1933 sur le langage», *Sémiotiques*, 14, 87-108.
- FRIEDRICH, J. (2000). «Le recours de Humboldt au concept de "physionomie"», *Cahiers Ferdinand de Saussure* 53, 81-100.
- FRIEDRICH, J. (2002). «Le concept de phonème chez Karl Bühler. Plaidoyer en faveur d'un concept formel, philosophique du phonème», *Cahiers Ferdinand de Saussure* 55, 19-34.
- GREIMAS, A. J. & COURTÈS, J. (1979). *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- HUMBOLDT, W. von. (1974 [1835]). «La différence de construction du langage dans l'humanité et l'influence qu'elle exerce sur le développement spirituel de l'espèce humaine ou Introduction à l'œuvre sur le kavi», *Introduction à l'œuvre sur le kavi et autres essais*, Paris, Seuil, 143-419.
- KRÄMER, S. (2002). «Sprache und Sprechen oder: Wie sinnvoll ist die Unterscheidung zwischen einem Schema und seinem Gebrauch? Ein Überblick.» in S. Krämer & E. König (éds.), *Gibt es eine Sprache hinter dem Sprechen?*, 97-125, Frankfurt/M., Suhrkamp.
- MULLIGAN, K. (1997). «Das Wesen der Sprache. Wittgensteins Maurer und Böhlers Bausteine», *Brentano Studien* 7, 267-291.
- SAUSSURE, F. de. (1972 [1916]). *Cours de linguistique générale*, éd. critique préparée par Tullio de Mauro. Paris, Payot.
- SAUSSURE, F. de. (1974 [1916]). *Cours de linguistique générale. Notes de F. de Saussure sur la linguistique générale*, éd. critique par Rudolf Engler, t. 2, fas. 4, Wiesbaden, Otto Harrassowitz.
- SCHMÖLDERS, C. (1997). *Das Vorurteil im Leibe. Eine Einführung in die Physiognomik*, Berlin, Akademie-Verlag.
- TROUBETZKOY, N. S. (1979 [1929]). «Zur allgemeinen Theorie der phonologischen Vokalsysteme», *Travaux du Cercle Linguistique de Prague* 1, 39-67, Nendeln/Lichtenstein, Klaus Reprint.
- TROUBETZKOY, N. S. (1989 [1939]). *Grundzüge der Phonologie*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.
- TROUBETZKOY, N. S. (1976 [1939]). *Principes de phonologie*, Paris, Klincksieck.
- WERNER, H. (1932). *Grundfragen der Sprachphysiognomik*, Leipzig, Barth.